

# Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration  
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

## Les Faits de la semaine

Les scandales soulevés par les réactionnaires contre M. Edgard Combes et contre M. Pelletan, entrent dans la période d'apaisement. M. Flandin a prononcé des paroles indiquant qu'il avait été induit en erreur, peut-être pas celles qui ont été rapportées par la presse, mais d'autres ayant un sens identique.

C'est une explication, pour ne pas employer un autre mot, qui, jointe aux détails donnés par le *Gil-Blas*, permet de supposer que, pour cette fois du moins, le pétard est éteint.

Le *Figaro* persiste dans son histoire absurde de la lettre Parayre. Malheureusement pour lui, on a découvert une circulaire envoyée aux officiers de marine avec un numéro du *Figaro* contenant les accusations contre M. Pelletan. La voici :

« Monsieur,

» Nous avons l'honneur de vous adresser le numéro du *Figaro* de ce jour, qui contient un article susceptible de vous intéresser.

» Nous prenons la liberté d'y joindre, ci-incluse, une notice qui vous permettra d'apprécier les avantages que le *Figaro* offre à ses abonnés.

» Veuillez agréer, etc.

» Le *Figaro*. »

De sorte que toute cette campagne apparaît comme une bruyante réclame. C'est bien piteux !

La Chambre et le Sénat font, fort heureusement de la meilleure besogne. La première en s'occupant de la loi sur l'assistance aux vieillards, qui constituera une réforme très utile, en permettant au gouvernement d'apporter une amélioration sérieuse à l'assistance dans les campagnes qui a été par trop négligée au profit des villes.

Le Sénat poursuit la deuxième délibération de la loi sur la réduction du service militaire, au milieu de la constante obstruction des irréductibles, deux douzaines environ, que l'on avait cru jusqu'ici plus avisés et plus corrects. Qu'ils apportent des modifications, mais qu'ils ne touchent pas au principe sur lequel le Sénat a maintes fois manifesté son opinion ! Qu'ils discutent en gens raisonnables et qu'ils ne foncez pas comme des bœufs aveugles sur une muraille de granit contre laquelle ils se briseront.

Les incidents de Figuié et le guet-apens dont a failli être victime le gouverneur général de l'Algérie, ont excité les craintes de tous ceux qui craignent — à très juste titre — les opérations belliqueuses. Ils peuvent se rassurer. Non seulement le Maroc accepte parfaitement qu'on châtie ses sujets insoumis, mais partout à l'étranger on approuve les mesures de répression projetées contre les bandits de Figuié. En Espagne, où cependant l'on devient facilement nerveux au sujet de tout ce qui touche au Maroc, on reconnaît généralement la nécessité pour la France de mettre sa frontière sud-oranaise à l'abri des incursions des pillards marocains.

Dans un article très cordial, le *Times* accepte les assurances du gouvernement français, d'après lesquelles l'expédition contre Figuié n'est qu'une opération de police militaire. Le journal de la Cité est d'autant plus disposé à admettre la nécessité de cette expédition que les autorités marocaines sont, d'après les nouvelles de ce pays, en accord parfait avec les Français.

Le *Times* attire l'attention sur une dépêche de son correspondant au Maroc, d'après laquelle la nouvelle de cette expédition a été reçue avec une satisfaction générale.

Une leçon était devenue nécessaire pour assurer la sécurité dans le sud-oranaise. Espérons qu'elle suffira.

F. L.

## CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 4 juin 1903

Présidence de M. Bourgeois.

M. le président annonce qu'il a reçu de M. Firmin Faure une demande d'interpellation sur les mesures que le gouvernement compte prendre pour assurer la sécurité de nos frontières dans le Sud-Oranaise.

M. le président du conseil prie M. Faure de ne pas insister pour la discussion immédiate car cela pourrait avoir beaucoup d'inconvénients pour l'exécution des décisions du gouvernement.

M. Combes dit que des bandes de pillards parfaitement organisées dévastent le pays sud-oranaise et il rappelle l'attentat contre M. Jonnart.

La répression s'impose : mais qu'on ne s'y trompe pas, ce ne sera pas une campagne suivie de l'occupation d'un pays, mais simplement la répression de crimes.

M. Firmin Faure retire son interpellation et l'incident est clos.

La Chambre reprend la discussion du projet de loi sur l'assistance aux vieillards.

L'article 20 est relatif aux réclamations qui peuvent être présentées au sujet des vieillards infirmes ou incurables, que le conseil municipal de leur commune n'aurait pas admis à l'assistance ; une commission cantonale se prononcerait dans le mois.

M. Aynard voudrait que l'on admit des délégués des œuvres privées dans la commission cantonale.

M. Bienvenu-Martin combat cet amendement qui est rejeté.

Les articles 10 à 16 sont votés.

L'article 17 porte que les vieillards recevront l'assistance à domicile ; ceux qui mourront l'être, seront placés dans des hospices, soit dans un établissement privé ou chez des particuliers.

Plusieurs amendements présentés par M. de Ramel, de Castelnaud, sont rejetés tandis que sont adoptés des amendements présentés par MM. Emile Dubois et Coutant.

L'article 17 est voté.

L'article 18 porte que l'assistance à domicile consiste dans le paiement d'une allocation mensuelle ; mais la discussion de cet article est réservée.

Et la séance est levée.

Séance du 5 juin 1903

Présidence de M. Bourgeois.

M. Colliard interpellé le ministre de la guerre sur les appels des 13 jours en 1903 ; la Chambre avait voté la suppression pour cette année, malgré cela, le ministre a fait convoquer les hommes.

Le général André dit qu'il avait cru bon dans l'intérêt de l'armée, de convoquer les territoriaux.

MM. de Montebello et Lasies disent que la Chambre ne saurait se déjuger aujourd'hui, et revenir sur le vote qu'elle a émis relatif à la suppression des 13 jours en 1903.

Après quelques paroles de M. Jaurès qui dénonce la manœuvre à laquelle se livre la droite contre le ministre de la guerre, M. Colliard retire son ordre du jour et la Chambre vote par 315 voix contre 248 l'ordre du jour pur et simple.

M. Lasies dépose une proposition tendant à la suppression de l'appel des territoriaux en 1903.

Par 288 voix contre 252 la proposition Lasies est renvoyée à la commission.

La séance est levée.

## Sénat

Séance du 4 juin 1903

Présidence de M. Fallières.

M. Mézières parle sur l'article 32 ; il soutient l'amendement de M. de Montfort demandant

le maintien du service actif de 3 ans avec les libérations proportionnées au nombre des engagements.

Le commandant Bernard, commissaire du gouvernement combat la proposition de M. de Montfort et l'article 32 est voté.

Les articles 33 à 38 sont adoptés.

Et la séance est levée.

Séance du 5 juin 1903

Présidence de M. Fallières.

M. de Lamarzelle interpellé le ministre de l'Instruction Publique sur la suspension d'un professeur de philosophie au lycée de Valenciennes accusé de s'être livré à des manifestations en faveur des Pères Maristes.

M. Girard répond que le Ministre a bien fait de prendre cette décision.

Un ordre du jour de confiance envers le Gouvernement est voté par 192 voix contre 27.

Le Sénat reprend la discussion de la loi de 2 ans. Sur l'article 41 un amendement de M. de Marçay tendant à dispenser des appels territoriaux les hommes de la cavalerie qui prolongeraient de 3 mois leur service actif, est rejeté.

Les articles 42 à 53 sont votés.

Et la séance est levée.

## INFORMATIONS

M. Loubet en Angleterre

La date du voyage du président de la République en Angleterre n'est pas encore officiellement arrêtée. Toutefois, il est certain que la visite de M. Loubet à Londres aura lieu dans les premiers jours de juillet. Le programme des fêtes qui seront données en Angleterre pendant le séjour du président va être établi à Londres. Il sera ensuite soumis à l'approbation de M. Loubet.

Le *Times* déclare que M. Loubet quittera Paris le 6 juillet pour se rendre à Londres, où il restera trois jours.

Le *Times*, dans un article sur la visite du président, dit que la nation anglaise fera de son mieux pour rendre, avec la sincérité la plus complète, l'accueil fait au roi à Paris, accueil qui, lui-même, montre de quel côté vont les inclinations de la France, aussi bien que celles de l'Angleterre.

Il se confirme que le président de la République se rendra le 6 juillet en Angleterre, où il restera trois jours. On assure qu'en prévision de ce voyage, la session ordinaire du Parlement serait close le 4 juillet.

Commission du budget

La commission du budget, réunie sous la présidence de M. Paul Doumer, a discuté le projet relatif à l'avancement des instituteurs, et voté, sur la proposition du rapporteur, l'abaissement à six ans du nombre des années exigées pour le passage de la troisième classe à la deuxième. Le gouvernement proposerait huit ans.

L'amendement de la commission entraînera un surcroît de dépense de 2 millions 500,000 francs.

Le délai de six ans imparti au gouvernement pour l'application entière de la loi a été l'objet d'un échange d'observations entre MM. Jaurès, Delombre et Bepmale. Après débat, la commission a adopté une motion demandant que le délai soit réduit à un terme beaucoup plus court.

Elle a également adopté le principe de dispositions transitoires ayant un caractère de rétroactivité.

Le président a été chargé de faire connaître au ministre les décisions de la commission, et d'engager à leur sujet des pourparlers avec le gouvernement.

La séparation des églises et de l'Etat

M. de Pressensé demandera, lundi, à la Chambre, de nommer, suivant sa décision

d'octobre 1902, la commission de quatre-vingt-huit membres à laquelle seront renvoyées les propositions relatives à la séparation des Eglises et de l'Etat.

Les vins fabriqués

M. Etienne a adressé à M. Rouvier une lettre dans laquelle il lui demande, étant donnée l'insuffisance probable de la récolte en vins, de donner les ordres les plus formels en vue d'une répression énergique de la fabrication des vins autres que ceux provenant du jus de raisins frais.

L'hygiène et l'alcool

La commission du contrôle hygiénique de l'alcool s'est réunie au ministère des finances, sous la présidence de Paul Delombre. Elle a nommé vice-présidents MM. Lozé, député ; docteur Hanriot, membre de l'Académie de médecine, et Glotin, vice-président du syndicat central des négociants en spiritueux de France.

M. Moëneclay, auditeur de 1<sup>re</sup> classe à la Cour des comptes, est chargé des fonctions de secrétaire.

Ont été nommés en outre secrétaires : MM. Bertrand, secrétaire général du Syndicat des distillateurs de France et des colonies, et Pelletier, vice-président de la Chambre syndicale des distillateurs parisiens.

Après une discussion générale à laquelle ont pris part un grand nombre de membres, une sous-commission a été nommée à l'effet de préparer un rapport sur l'alcoolisme, sa nature et ses conséquences.

Les incidents Sud-Oranaise

Au sujet des incidents récents qui se sont passés à la frontière Sud-Oranaise, les journaux annoncent que le gouvernement français a fait parvenir à Londres et à Madrid, par voie diplomatique, une note identique concernant l'expédition projetée contre Figuié. Dans cette note, ajoutent-ils, le gouvernement français dit que l'objectif de l'expédition est uniquement le rétablissement de l'ordre dans la région, et que la France n'a nullement l'intention d'acquiescer de nouveaux territoires.

C'est inexact ; il n'y a pas eu de note identique, par la raison que le gouvernement français ayant la police de sa frontière et, en vertu du traité de 1845, le droit de l'exercer même sur le territoire marocain, n'avait pas a priori de motifs pour faire une communication aux puissances.

Il s'est borné à munir ses représentants d'instructions les mettant en mesure de présenter les choses sous leur véritable jour au cas où des questions leur seraient posées à ce sujet par les ministres des puissances auprès desquelles ils sont accrédités.

Académie Française

Jeudi a eu lieu la réception à l'Académie Française de M. Edmond Rostand, élu en remplacement de M. Henry de Bergnier. M. Rostand l'auteur de *Cyrano de Bergerac* et de *l'Aiglon* a prononcé le discours d'usage et a fait l'éloge de son prédécesseur.

C'est M. Melchior de Vogüé qui a répondu à M. Rostand.

Le cercle du diable

C'est le nom donné à une nouvelle acrobatie cycliste, importée d'Amérique comme le « looping the loop » et le « cercle de la mort » dont la répétition générale a eu lieu au Moulin-Rouge.

Le « cercle du diable » est un appareil composé de deux grandes roues mobiles de 47 pieds anglais de circonférence. Ces deux

roues sont jumelles, c'est-à-dire suspendues à un même axe d'acier mais indépendantes. Le frottement est à billes et tellement doux qu'il suffit d'une très légère impulsion pour que ces deux cercles se mettent en mouvement.

Les cyclistes — deux américains : Tom Butler et Cadwel — entrent à l'intérieur des roues et se mettent en selle chacun sur la sienne, au bas du cercle, naturellement. Ils pédalent vigoureusement, et il se produit alors ce phénomène tout à fait normal : la roue se meut en sens inverse et les coureurs pédalent sur place : assez exactement comme l'écureuil, qui court dans sa roue. Ils n'avancent pas d'un centimètre, tandis que la piste fuit, rapidement, sous eux.

Mais, soudain, les coureurs serrent leurs freins, de manière à bloquer complètement les roues de leurs bicyclettes, qui sont alors entraînées par le mouvement de rotation des pistes, en arrière bien entendu. Ils accomplissent ainsi, à rebours, un demi-tour du cercle, jusqu'au moment où, maintenus par la force centrifuge, ils se trouvent presque la tête en bas, au haut de la boucle.

A ce moment précis — et c'est là où réside la difficulté et où il faut un rare sang-froid — ils lâchent leurs freins et recommencent à pédaler avec un entrain endiablé. La piste mouvante fuit toujours sous eux, comme au début, mais eux-mêmes, entraînés, par la pente, à une allure vertigineuse, ils redescendent tête en avant le chemin déjà parcouru à rebours. L'impulsion acquise est alors telle qu'arrivés au bas, ils ont un élan suffisant pour remonter du côté opposé et faire ainsi le tour complet de la roue, non plus une, ni même deux fois, mais un nombre de fois presque illimité.

On estime la vitesse à laquelle atteignent les cyclistes, à environ 180 kilomètres à l'heure !

Bien entendu, les roues étant indépendantes et la vigueur des hommes inégale, les coureurs peuvent tourner à des allures différentes.

Cet arrêt final est, à en croire un des coureurs, ce qui leur donne la seule sensation vraiment pénible de tout l'exercice. Comme on applique à la fois, avec une grande énergie les freins des bicyclettes et ceux qui commandent les deux roues, ils éprouvent, pendant les quelques secondes que dure le glissement, la sensation d'une chute terrible.

Le « cercle du diable » est plus impressionnant que le « looping the loop » qui s'exécute beaucoup plus rapidement.

**Tirage d'obligations**  
Ville de Paris 1898

Le numéro 37,002, gagne 200,000 francs.  
Le numéro 5,476, gagne 50,000 fr.  
Les quatre numéros qui suivent gagnent chacun 10,000 fr.  
686, 299,105, 189,637, 252,473.  
Les quatre numéros qui suivent gagnent chacun 5,000 fr.  
569,009, 490,468, 627,525, 413,313.  
Quarante numéros gagnent chacun 1,000 fr.

**Communes 1879**

Le numéro 231,260, gagne 100,000 fr.  
Le numéro 213,516, gagne 25,000 fr.  
Les six numéros suivants gagnent chacun 5,000 fr.  
671,160, 128,678, 830,965, 453,192, 355,596, 954,202.  
Quarante-cinq numéros gagnent chacun 1,000 fr.

**Communes 1880**

Le numéro 694,169 gagne 100,000 fr.  
Le numéro 549,079 gagne 25,000 fr.  
Les six numéros suivants gagnent 5,000 fr.  
277,355, 903,754, 75,495, 357,462, 265,811, 565,013.  
Quarante-cinq numéros gagnent 1,000 fr.

**Communes 1891**

Le numéro 576,774 gagne 100,000 fr.  
Le numéro 671,906 gagne 10,000 fr.  
Le numéro 262,290 gagne 5,000 fr.  
Vingt numéros gagnent 1,000 fr.

**Communes 1899**

Le numéro 51,006 gagne 150,000 fr.  
Le numéro 50,111 gagne 5,000 fr.  
Vingt numéros gagnent 1,000 fr.

**CHRONIQUE LOCALE**

**Mairie de Cahors**

Le maire de Cahors a l'honneur d'informer les jeunes filles de la commune qui désirent concourir comme rosières, pour béné-

ficier de la dot à prendre sur la fondation établie par M. Valette Armand, en commémoration de la journée du 14 juillet 1789, que leurs demandes doivent être déposées au secrétariat de la Mairie le 25 juin courant au plus tard.

**PARTI !**

M. Pujol, ex-directeur des Postes du Lot, a eu le plaisir de quitter ces jours derniers, notre ville pour se rendre à Pau.

Son départ de Cahors est passé inaperçu ; d'abord, parce que les employés des postes du Lot ont oublié d'organiser en son honneur un banquet d'adieu où des toasts émus de regret et de sympathie auraient été portés ; ensuite, parce que le cadeau-souvenir que, d'habitude, les employés offrent à un chef aimé qui les quitte, n'était pas encore confectionné.

En outre, les employés des postes auraient pu se rendre à la gare exprimer à leur chef leur vive reconnaissance : ils ont préféré rester chez eux et se dispenser de cette corvée.

Quatre ou cinq de ses subordonnés seulement ont accompagné au train l'ex-directeur des Postes.

Triste départ ! Bon salut !

**Au Palais**

M. Labatut, juge à Blaye est nommé juge au tribunal de première instance de Cahors en remplacement de M. Fieuzal, admis à faire valoir ses droits à la retraite et nommé président honoraire.

M. Labatut fut, durant plusieurs années, juge suppléant au tribunal de Cahors.

**Velo-Sport Cadurcien**

**Epreuve du Petit Brevet**

Par suite de coïncidence de date avec les fêtes données par « l'Union littéraire et artistique de Cahors », l'épreuve militaire de 50 kilomètres, à courir sans entraîneur, en moins de 2 heures 1/2, pour l'obtention du « Petit Brevet de l'U. V. F. », a été renvoyée au dimanche 21 juin courant.

Le départ aura lieu à 5 heures précises du soir, de l'octroi du Port (quai de Regourd), où les concurrents devront se rendre une demi-heure à l'avance pour y retenir leurs brassards.

Nous rappelons que tout vélocipédiste peut prendre part à cette épreuve. Les engagements seront reçus par M. Aladel, secrétaire du V. S. C., jusqu'au mercredi soir, 17 juin. Seront considérés comme nuls tous ceux provenant de cyclistes, non unionistes, et qui ne seraient pas accompagnés d'une somme de deux francs.

**Société de pisciculture du Lot**

L'assemblée générale des membres de la Société de pisciculture du Lot aura lieu le lundi 8 juin courant, à 8 h. 1/2 du soir, dans une des salles de la mairie.

Les anciens membres de la Société, ainsi que ceux qui se sont fait inscrire comme membres, sont instamment priés d'y assister. Ordre du jour : Acceptation du lot de pêche n° 18 ; questions diverses.

**Cercle de la jeunesse républicaine laïque**

Les membres du cercle de la jeunesse républicaine laïque sont priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu demain dimanche à 2 heures dans une des salles de la mairie.

**Syndicat des voyageurs et représentants de commerce**

Le bureau du syndicat des voyageurs et représentants de commerce, a l'honneur d'informer messieurs les négociants et industriels, qu'il se met à leur disposition pour leur procurer des voyageurs et représentants munis des meilleures références, sans qu'ils aient à verser aucune cotisation ni rétribution.

Toutes les maisons qui désirent se faire représenter pour articles anciens ou nouveaux, peuvent s'adresser en toute confiance à la société, qui compte aussi parmi ses adhérents, des voyageurs parlant plusieurs langues et possédant des relations à l'étranger.

Adresser les communications au secrétaire du syndicat des voyageurs, Bourse du Travail, 3 rue du Château-d'Eau, Paris.

**Manufacture des tabacs**

M. Soubré, commis de culture à Saint-Pierre-de-Chignac, Dordogne, est nommé dans le Lot.

**Compatriote**

Notre compatriote M. Popu, employé des tabacs à Damazan (Lot-et-Garonne) est nommé avec avancement à la direction de Langon (Gironde).

**Probité**

La jeune Bonnassie Laure, âgée de huit ans, demeurant chez ses parents, Avenue de la Gare, a trouvé une montre d'homme en argent et la tient à la disposition de la personne qui l'a perdue.

**Mouvement de la population**

Voici le mouvement de la population qui vient de s'effectuer dans notre ville pendant le mois de mai dernier :

Naissances, 13, se décomposant comme suit : 4 garçons, 9 filles, dont une illégitime.

Décès, 29 ; mariages, 6 ; divorces, 2.

Les décès se répartissent de la manière suivante : deux de moins d'un an ; quatre de un à dix-neuf ans, deux de vingt à trente-neuf ans ; trois de quarante à cinquante-neuf ans ; cinq de soixante à soixante-neuf ans ; douze de soixante-dix à soixante-dix-neuf ans ; un de quatre-vingts à quatre-vingt-neuf ans.

Les causes de ces décès sont : diphtérie et croup, 1 ; tuberculose des poumons, 3 ; autres tuberculoses, 1 ; méningite simple, 1 ; congestion, hémorragie et ramollissement du cerveau, 6 ; maladies organiques du cœur, 3 ; bronchite chronique, 1 ; pneumonie, 1 ;

autres affections de l'appareil respiratoire, 3 ; diarrhée congénitale et vice de conformation, 1 ; morts violentes (suicide excepté), 2 ; autres maladies, 5.

Dans ce nombre, se trouvent six décès à l'hospice, dont deux domiciliés dans la commune et quatre domiciliés à Aibas, Gramat et Marminiac.

**Théâtre Delanneau**

Tous les soirs brillantes représentations. Ce soir samedi :

**Les Cloches de Corneville**

Demain dimanche pour la clôture :

**LA FILLE DE M<sup>me</sup> ANGOT**

**Musique du 7<sup>me</sup> de ligne**

PROGRAMME DES 4 ET 7 JUIN 1903

Allegro militaire Strobl.  
Le Carnaval Romain (ouv.) Berlioz.  
Les Amourettes (valse) J. Gungl.  
Mascarade (Air de Ballet) Lacôme.  
Lettre d'amour (Polka) Ziehrer.

Allées Fénélon, de 8 h. 1/2 à 9 h. 1/2

**7<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie**

**Commission des Ordinaires**

Le lundi 15 juin aura lieu à Cahors l'adjudication pour 6 mois, du pain de soupe, de l'éclairage et de l'épicerie. Délai d'inscription, 11 juin 1903.

**TRANSPORT DES FRUITS VERTS et des légumes frais**

DES RÉGIONS DESSERVIES PAR LE RÉSEAU D'ORLÉANS SUR LES PORTS ET POINTS FRONTIÈRES DU RÉSEAU DE LA COMPAGNIE DU NORD POUR L'EXPORTATION

Les Compagnies d'Orléans et du Nord avaient mis en vigueur pour la campagne de 1902 des tarifs très réduits pour les Prunes fraîches et en particulier pour les Prunes communes dites « prunes bleues » dont les transports par wagon complet avaient été taxés à un tarif très abaissé.

Encouragées par les premiers résultats de ce tarif, poussées par le désir de secondar les efforts entrepris par le monde agricole pour le développement de ces exportations, les deux Compagnies viennent de se décider à généraliser la mesure en étendant à tous les fruits sans aucune distinction les prix appliqués seulement en 1902 aux deux catégories de prunes.

En outre elles font entrer les légumes frais dans le nouveau tarif d'exportation mis en vigueur le 5 Juin 1903, tarif qui se trouve en définitive composé de la manière suivante :

	Fruits frais par envois partiels d'au moins 50 kilos	Fruits frais par chargement de 4.000 k. par wagon	Légumes frais par envois partiels d'au moins 50 kil.	Légumes frais par chargement de 4.000 kilos
	Barème A	Barème B (A réduit de 20 0/0)	Barème C (B réduit de 20 0/0)	Barème D
Jusqu'à 500 kil.....	80 f »	64 f »	51 f 20	
De 501 à 800 kil. par k. en sus	0 16	0 128	0 1024	
Au delà de 800 kil. —	0 12	0 096	0 0768	

Le tableau suivant indique pour un certain nombre de distances, les prix que donnent ces trois barèmes A, B et C, additionnés des frais accessoires.

DISTANCES	A	B	C	DISTANCES	A	B	C
500 kilomètres	81 f 50	65 f 50	52 f 70	800 kilomèt.	129 f 50	103 f 90	83 f 40
600 —	97 50	78 30	62 95	900 —	141 50	113 50	91 10
700 —	113 50	91 10	73 20	1.000 —	153 50	123 10	98 80

Comparés aux prix actuels, ces tarifs nouveaux donnent des réductions sensibles dont voici les exemples pour 3 centres de régions très importantes pour ces exportations.

**Prix par 1.000 kilogrammes, frais accessoires compris :**

DES GARES CI-DESSOUS à	DISTANCES	PRUNES FRAICHES par wagon de 4.000 kilog.	FRUITS VERTS autres QU'LES PRUNES		LÉGUMES FRAIS	
			par expédition de 50 kilog.	par wagon de 4.000 kilog.	par expédition de 50 kilog.	par wagon de 4.000 kilog.
Brive.....	762	Prix actuels.....	123 f 40	160 f 25	160 f 25	160 f 25
		Prix futurs.....	99 05	123 40	99 05	99 05
		Réduction par 1.000 k	24 35	36 85	61 20	61 20
Agen.....	914	Prix actuels.....	143 20	175 »	175 »	175 »
		Prix futurs.....	114 85	143 20	114 85	114 85
		Réduction par 1.000 k	28 35	31 80	60 15	60 15
Montauban..	925	Prix actuels.....	144 50	184 90	184 90	184 90
		Prix futurs.....	115 90	144 50	115 90	115 90
		Réduction par 1.000 k	28 60	40 40	69 »	69 »

Enfin pour bien marquer l'intérêt qu'elles portent aux transports en wagons réfrigérants qui préoccupent si fortement aujourd'hui les producteurs de primeurs et de fruits pour encourager et faciliter les débuts de cette industrie spéciale, les Compagnies ont inséré dans leur tarif nouveau une clause édictant l'application jusqu'au 1<sup>er</sup> Octobre 1906, c'est-à-dire pendant les 3 campagnes à venir, d'une prime de 5 0/0 sur les prix du tarif, pour les marchandises transportées dans ces wagons réfrigérants.

Il faut espérer que ce vigoureux effort se traduisant par des réductions qui atteignent jusqu'à près de 50 0/0 des prix anciens, donnera la plus vive impulsion aux exportations des primeurs et des fruits, notamment de ceux du Bassin de la Garonne, et procurera à l'agriculture de ces régions un nouvel et important élément d'activité et de profit.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 30 mai au 6 juin 1905

Naissances

Rollés, Lucien, rue Donzelle.  
Vincent, Guillaume-Paul-Antoin, à Saint  
Henri-Issendous.  
Bonnet, Rosa Berthe, à la Marchande.

Publications de Mariages

Décamps, Germain-Joseph, domestique et  
Couderc, Euphrasie, cuisinière.  
Garvaise, Pierre-Bernard, lieutenant au  
7<sup>me</sup> d'infanterie et Belcour, Geneviève-  
Marie-Louise s. p.

Vidal, Jean-Louis-Urbain, directeur de l'é-  
cole publique de Cahors et Pignères,  
Antoinette, institutrice suppléante.

Décès

Cat, Louis-Antoine, typographe, 32 ans rue  
des Badernes 2.

Verdié, Françoise, s. p. Vve Noguès, 75 ans  
au Pech d'Angély.

Bismes, Jean, 1 an, rue Labarre, 49.

Bonnamy, Albertine-Fernande, 6 ans, rue  
du Château.

Combes, Baptiste, cultivateur, 75 ans, rue  
du Portail-Alban, 9.

Delfau, Marie, s. p. épouse Cabessut, 68  
ans, rue du Château, 20.

Arrondissement de Cahors

PUY-L'ÉVÊQUE. — Foire. — Cours or-  
dinaires sur les bœufs.

Breaux, de 300 à 400 fr. la paire.

Moutons, gras 80 cent. le kilo. autres, de  
12 à 25 fr. l'un.

Oisons, de 4 à 5 fr. la paire.

Canetons métis, de 2 à 2 fr. 50 la paire,  
communs, 1 50 la paire.

Blé, de 15 à 17 fr. les 4/5

Mais, de 10 à 11 fr. 50 les 4/5

Arrondissement de Figeac

FIGEAC. — Suicide. — M. Maniol, ins-  
tituteur à Téron, a été trouvé tué par un  
coup de fusil. On suppose qu'il y a suicide.

Fête votive. — Les habitants du poule-  
vard Labernade, de la rue et de la place  
Caviale, organisent une brillante fête de  
quartier qui a été fixée au dimanche 21  
juin courant.

Les membres de la commission qui se  
sont présentés à domicile pour recevoir les  
souscriptions ont été très touchés de la bien-  
veillance et de la générosité des donateurs.

Très prochainement sera publié le pro-  
gramme des réjouissances.

CAJARC. — Concours de la race ovine.

— La Commission des fêtes du 28 juin pro-  
chain s'occupe très activement de l'organisa-  
tion et de l'élaboration du programme.

Bien qu'il n'y ait encore rien d'officiel,  
une indiscretion nous permet d'affirmer  
que ces fêtes, qui n'ont aucun caractère  
politique, dépasseront en splendeur toutes  
celles qui ont eu lieu jusqu'à ce jour.

La souscription publique a été fructueuse  
et la Commission encouragée par l'accueil  
aussi bienveillant qu'unanime, promet de  
faire des merveilles.

Nous publierons incessamment le pro-  
gramme, mais nous pouvons déjà affirmer  
que la Ville de Cajarc ne négligera rien  
pour recevoir dignement les nombreux  
étrangers qui, le 28 juin l'honoreront de  
leur présence.

Un Orchestre de choix et l'Alliance Ca-  
jarcloise rehausseront l'éclat de ces fêtes et  
une immense tombola, avec lots nombreux  
et de valeur, sera tirée le lundi 29 juin.

Mais, n'anticipons pas et à bientôt des  
détails plus précis et plus complets.

PUYBRUN. — Jupiter en colère.

— Décidément bientôt il ne sera plus permis aux  
Républicains de notre bonne ville de Puy-  
brun de sortir de chez eux sans être exposés  
à subir les réflexions plus ou moins provo-  
cantes de notre capitaine Fracasse.

Samedi dernier deux ou trois paisibles ci-  
toyens étant à leurs occupations furent in-  
terpellés d'une façon indirecte c'est vrai,  
par ce Monsieur qui passant tout près d'eux  
se mit à traiter d'incorrecte façon un ennemi  
imaginaire sans doute, prétendant qu'on lui  
avait battu son chien; mais qu'il était là  
pour répondre à n'importe qui et à n'importe  
te quoi, etc. etc.

Nos amis, conscients de leurs droits et de  
leurs devoirs continuèrent leur besogne et

ne répondirent à ces provocations que par  
des haussements d'épaules et des sourires  
qui furent partagés d'ailleurs par tous ceux  
qui assistaient à ces accès de Don-Quichot-  
tisme qui tendent réellement à passer à l'état  
chronique chez ce Monsieur.

Peut-être aussi notre hobereau Moyen-  
âgeux, qui a la prétention de faire marcher  
tout le monde au doigt et à l'oeil, voulait-il  
montrer qu'il était toujours un homme à  
poigne et rééditer certaine histoire qui le ren-  
dit si populaire dans tous les environs. Dans  
ce cas là nous le prévenons charitablement  
qu'il ne réussira pas.

Rentrez donc vos foudres ô Jupiter, car  
vos regards furibonds et provocateur ne ter-  
rorisent ni n'intimident personne, vos ro-  
donnades ne peuvent que prêter à rire, et  
faire faire à vos concitoyens des suppositions  
qui ne seraient pas en faveur de la grande  
intelligence que vous croyez posséder....

Un Comitard.

LACAPPELLE-MARIVAL. — Probité. — M.  
A. Genot, horloger à Lacapelle-Marival, a  
trouvé, le jour de la foire de Molière, une  
somme de 30 fr., contenue dans un mauvais  
morceau de papier qui avait été fortement  
piétiné. Il a remis cette somme à M. Des-  
truel, aubergiste, en le priant de la remettre  
à la personne qui la réclamerait.  
Nos félicitations.

Arrondissement de Gourdon

GOURDON. — Au Palais. — M. Saignat,  
juge au tribunal de Gourdon, est nommé en  
la même qualité à Blaye. Il est remplacé  
par M. Belvéze, juge suppléant rétribué de  
Figeac.

DÉGAGNAC. — Nous recevons avec prière  
d'insérer la lettre suivante adressée à la *Croix  
du Lot* en réponse à un article paru dans le  
numéro du 24 mai.

Dégagnac, le 31 mai 1905.

A Monsieur le correspondant du journal la  
*Croix du Lot* à Dégagnac.  
Monsieur,

J'ignore votre nom. Vous avez oublié de si-  
gner au bas de votre compte-rendu. Est-ce  
par modestie que vous agissez de la sorte, ou  
bien, n'auriez-vous pas le courage de vos opi-  
nions? J'inclinerai pour cette deuxième hypo-  
thèse. Sous votre style amer, je flaire Basile  
ou Tartufe. C'est à l'un des deux que je m'ad-  
resse.

Vous avez compté sur les 350 auditeurs de  
la conférence, 25 ou 30 amis de M. Malvy. Il  
est surprenant que des 257 électeurs qui ont  
voté pour lui en mai dernier, il n'y eut de  
présents que ceux qu'il vous plaît de signaler.  
Passons. C'était, dites-vous, à la sortie de la  
représentation, c'est-à-dire de la grand-messe;  
le curé payé par nous avait lâché ses  
ouailles pour les céder à M. Malvy: les mal-  
heureuses avaient probablement déjà subi un  
sermon, eh bien, quoique fatigués, il est sur-  
prenant que les « insanités » — ce joli mot est  
de vous — de M. Malvy aient su les captiver,  
à tel point, que vos hurleurs, frères, neveux,  
pères et cousins de curés n'aient pas eu le cou-  
rage de pousser leur cri de guerre? Je m'éton-  
ne que vous, Monsieur, ayez attendu la fin de  
son discours. Vous auriez dû avec vos amis,  
faire le vide autour du conférencier. C'eût été  
la meilleure façon de lui témoigner votre in-  
différence ou votre mépris. Vous ergotez sur  
le mot *conférence*, vous étiez prévenus par  
affiches, qu'elle était *publique*, mais non *con-  
tradictoire*. Il ne s'agissait nullement d'op-  
poser telle doctrine politique ou philosophique  
à telle autre. M. Malvy voulait simplement  
exposer le programme du parti républicain et  
dire quelle devait être la tactique des vrais  
républicains en face de leurs adversaires dans  
la lutte déloyale, haineuse, que ces derniers  
ont entreprise contre la République. Quelle  
devait être l'attitude de tous les démocrates  
sous l'averse d'injures et de calomnies que  
vous leur prodiguez, vous, les prétendus  
*apôtres de la liberté et du droit*? Il n'avait  
pas à accepter la contradiction; mais il vous  
laissait libres, je suppose, d'organiser une  
nouvelle conférence, après la sienne, où vous  
auriez dit ce qu'il vous aurait plu de dire.

Et maintenant, Monsieur, me permettez-  
vous quelques questions? Que pensez-vous des  
appels à la guerre civile, des appels au revol-  
ver préchés par certains journaux, tels que la  
*Croix* et l'*Autorité*. Que pensez-vous des  
provocations incessantes de certains prêtres  
qui tonnent du haut de leurs chaires contre  
toute une catégorie de citoyens? Ils prêchent  
la haine au nom d'un Dieu de miséricorde, de  
bonté, de mansuétude et d'amour. « Mes frères,  
exécutez-vous, exterminatez-vous les uns les  
autres! » Tue! c'est un juif! Egorge! c'est  
« un libre-penseur! Assomme! c'est un protes-  
tant! Pourquoi tous ces hommes ont-ils  
« commis le crime de ne pas croire les men-  
« songes que je leur raconte? » « Fais à autrui  
tout ce que tu ne voudrais pas que l'on te fit »  
parfaitement, Christ l'a dit et nous suivons  
ses préceptes. « Notre royaume n'est pas de

ce monde » a-t-il dit encore; mais en atten-  
dant d'avoir une place dans ce Paradis que  
nous vendons si cher, il est prudent de nous  
en arranger une très confortable sur cette  
terre.

Vous avez l'air de douter de l'affirmation  
de M. Malvy lorsqu'il a dit que le fanatisme  
des catholiques avait provoqué les guerres de  
religion. Vous avez dû étudier quelque peu  
d'histoire lorsque vous usiez vos culottes sur  
les bancs de l'école? Alors, Monsieur, je me  
permettrai de vous demander: Qui a provo-  
qué la guerre des Albigeois! Qui a massacré  
les Vaudois? Qui a fait le massacre de Vassy,  
de la St-Barthélemy, les dragonnades? Qu'é-  
tait-ce que le tribunal de la Ste-Inquisition?  
Qui était-ce que Torquemada? Qu'est-ce qu'un  
auto-da-fé? Qui a brûlé Jean Huss, qui a brûlé  
Jeanne d'Arc, qui a brûlé Etienne Dolet?

Pourriez-vous, Monsieur, répondre à ces di-  
verses questions? Examinons des faits plus  
récents, si cela peut vous faire plaisir. Vous  
rappelez-vous la lettre dans laquelle Monsei-  
gneur Turinaz, et vous ne pouvez recuser son  
témoignage, dénonçait les atrocités commises  
au Bon Pasteur de Nancy? Vous vous souve-  
nez sans doute du procès retentissant qui  
amena la fermeture de cette maison et la con-  
damnation d'un certain nombre de religieu-  
ses? Après Maria Lecoanet, c'est Antonia  
Bonnardel du Bon Pasteur ou du couvent d'An-  
nonay qui parle.

Voici un passage de sa déposition:

D. — Avez-vous assisté aux mauvais traite-  
ments infligés à vos camarades?

R. — Les sœurs faisaient avec elles comme  
avec moi, comme elles ont l'habitude de faire  
(sic) j'ai vu frapper la petite G. G.; sœur L.  
frappait de toutes ses forces.

D. — Avez-vous vu une sœur cracher au visa-  
ge d'une de vos petites camarades?

R. — Oui, c'était sœur Ste S. et je l'ai vue  
aussi donner des coups de pied.

D. — Et Juliette Ch., l'avez-vous vue serrée  
dans une porte?

R. — Oui, et c'était si terrible que nous avons  
crié à la sœur: « Vous allez la tuer! »

Sont-ce là, Monsieur, les trésors de bonté  
et de dévouement que prodiguent vos religie-  
uses?

Vous levez-vous que nous jetions un coup d'œil  
sur les gazettes des tribunaux? J'ai relevé 48  
condamnations des plus intéressantes pour  
1901 et 1902. Je tiens la liste à votre entière  
disposition si vous désirez en prendre con-  
naissance. Après cela, vous vous étonnez que  
nous demandions la fermeture des cloîtres et  
des moines, que nous ne voulions plus  
payer les prêtres dont le charlatanisme et la  
mauvaise foi nous écœurent!

Vous nous jetez à la tête Marat et Robes-  
pierre? Mais nous les revendiquons! et sans  
les absoudre pour les victimes qu'ils ont sacrifi-  
ées inutilement, nous les pardonnons. L'histo-  
ire leur pardonnera car ils sont les ouvriers  
d'une grande œuvre: « La Révolution Fran-  
çaise. » Nous demandons pour eux les cir-  
constances atténuantes et l'avenir les leur  
accordera, car à une situation exceptionnelle,  
ils ont été contraints d'opposer des mesures  
exceptionnelles. Ils n'ont pas agi de sang froid  
et avec préméditation comme cet abbé de Ci-  
teaux qui présida au massacre des albigeois  
et à qui l'on demande quels sont ceux qu'il  
fallait frapper: « Tuez-les tous, Dieu reconnai-  
tra bien les siens » répondit-il. Ni comme ce  
duc d'Albe qui ordonne l'extermination et le  
massacre en récitant des paternôtres; ni com-  
me les soldats du roi très chrétien Louis XIV,  
qui, froidement, systématiquement, usent des  
tortures les plus raffinées pour mettre à mal  
toute une population paisible et inoffensive.

Les grands Révolutionnaires avaient un plus  
haut idéal. Ils voulaient assurer l'indépendance  
de la patrie, et les libertés des citoyens, liber-  
tés qu'ils avaient si chèrement conquises. Vous  
nous reprochez Marat et Robespierre? Mais  
nous avons aussi Mirabeau, les Girondins,  
Carnot! et tant d'autres dont vous ne parlez  
pas. Nous avons: Hoche, Marceau, Kléber,  
Desaix! Tous ces hommes qui la veille en-  
core étaient obscurs et ignorés! Il suffit du sou-  
ffle puissant de la Révolution pour animer ces  
*Héros*, ces *Géants* qui sauvèrent la Patrie  
et la Liberté, malgré la trahison de ceux qui  
appelaient l'étranger et dont les descendants  
se réclament aujourd'hui d'être le Parti de la  
Liberté.

Tout cela, Monsieur, c'est de l'histoire mo-  
derne et contemporaine, que nous connais-  
sons, sans compter celle que nous ne connais-  
sons pas. C'est peut-être là ce qui vous chif-  
fonne que nous ayons appris cette histoire et  
que nous l'enseignions et que nous la répand-  
ions autour de nous.

Il peut être pénible d'entendre ces vérités,  
que voulez-vous? Tel est votre bilan et tel est  
le nôtre. Je laisse à ceux qui les connaissent,  
le soin de les comparer et de juger lequel de  
votre parti ou du nôtre a fait banqueroute.

Vous êtes surpris que les pauvres gueux que  
vous avez toujours exploités et que vous ex-  
ploitez encore, ne veuillent plus être vos la-  
quais. Vous êtes étonnés que ce Seigneur de  
la Plaine, ce Maréchal-Ferrant, ce Vaillant,  
ce Salvan, ce Césaire, ce Pipinou soient fati-  
gués de vous servir de marche-pied? Ils veu-  
lent un peu s'asseoir autour de cette table où  
est l'assiette au beurre? Pouvez-vous leur en  
faire un crime? Eh! Monsieur, ne sont-ils pas  
« des hommes comme vous, des citoyens  
Français comme vous? » Vous voudriez sans  
cesse charger cette Bête de somme qu'est le  
peuple? l'épuiser de travail, la rosser de coups,  
la faire crever de faim sans qu'il vous en cou-  
tât un peu? Si elle a l'audace de vous deman-  
der un supplément pour assaisonner son pain

noir, afin qu'il soit moins amer, vous lui don-  
nez le bâton, et encore vous êtes surpris  
qu'elle regimbe et vous envoie des ruades! Elle a  
trop tardé. Si elle avait mordu plus tôt, vous  
ne la tiendrez plus sous votre talon de fer.

Et pourtant? lequel vaut mieux de ce maré-  
chal ferrant qui frappe sur l'enclume depuis  
l'aube jusqu'au crépuscule ou de vous, mon-  
sieur? Quelle est la situation la plus honora-  
ble; celle de Pipinou ou de Césaire, qui du  
matin au soir sont courbés sur la terre, cette  
dure marâtre, ou la vôtre monsieur? A qui  
devez-vous la miche dorée, qui s'étale sur vo-  
tre table de paresseux et le bon vin qui pétille  
dans votre verre? Tous ces gens sont pauvres  
c'est vrai; mais ils sont honnêtes et leur sueur  
nourrit les parasites et les inutiles comme  
vous, monsieur. Apprenez que le vrai noble  
c'est le travailleur: une seule chose est hon-  
teuse, c'est d'être un fainéant. Riche ou pau-  
vre, puissant ou faible, tout citoyen oisif est  
un inutile.

Mais Monsieur, qui êtes-vous? prince, duc,  
comte vicomte, marquis, baron, gentilhomme?  
non, sans doute. Je n'en connais point ici. Vo-  
tre père, qui est-il? Votre grand-père, qui  
était-il? Vil roturier comme le mien! et son  
grand-père à lui a dû être un des ouvriers obs-  
curs de cette Grande Révolution Française qui  
nous a laissé la plus belle Charte qu'il y ait  
au monde: « la Déclaration des Droits! » et  
bien, Monsieur, je vous appelle ainsi, parce  
que vous ne méritez guerre le beau nom de  
citoyen, par reconnaissance pour la mémoire  
de vos aïeux, respectez-la, cette Révolution,  
ainsi que ceux qui l'ont faite. Saluez-les, re-  
merciez-les, ces grands Révolutionnaires. Sans  
eux, vous seriez à mon rang, à celui de Césai-  
re, de Salvan, de Pipinou; vous bêcheriez la  
terre du matin au soir et vous ne mangeriez  
que le pain gagné à la sueur de votre front.  
Peut-être encore, ô ironie! iriez-vous faire  
cortège à MM. Malvy et Cocula.

S'il vous plaît de savoir quel est notre pro-  
gramme politique et quelles sont nos revendica-  
tions sociales, je suis prêt à vous fournir les  
plus amples renseignements.

En attendant, Monsieur, ayez un peu plus  
de pudeur et de franchise. Si vous tenez abso-  
lument à continuer la causette, signez votre  
prose. Lorsque je connaîtrai votre état civil,  
votre situation sociale, je serai mieux en me-  
sure de vous entretenir.

Je ne vous répondrai de nouveau, que si  
vous avez le courage de me dire qui vous êtes.

MARTEL,

Président du Comité Radical Socialiste de Dég-  
agnac (Lot).

BULLETIN FINANCIER

Malgré quelques réalisations qui se sont pro-  
duites au début de la séance, l'ensemble du mar-  
ché continue à être plutôt satisfaisant, les affai-  
res du reste sont suivies et passablement actives.

Nous retrouvons en clôture le 3 0/0 à 98,35  
après 98,30 au début.

La Banque de France est à 3810.

Le Crédit Foncier s'inscrit à 690; le Comptoir  
National d'Escompte 588; le Crédit Lyonnais  
s'élève à 1093 et la Société Générale à 624.

Nos chemins sont en légère réaction.

Le Suez à 3950 n'a pas varié.

L'Extérieure se retrouve à 90,77; l'Italien à  
104,10; le Portugais monte à 32,35.

Le Turc D est à 31,92; la Banque Ottomane à  
608.

Sur le marché du comptant, les obligations  
5 0/0 du chemin de fer Victoria Minas sont très  
fermes à 379,75.

Quant le marché des mines d'Or sérieuses est  
fortement éprouvé, il est singulier de voir le  
mouvement artificiel de hausse que l'on imprime  
à la Cassinga. On ne saurait trop mettre le public  
en garde contre de semblables agissements dont le  
seul but est d'écouler un paquet de titres de va-  
leurs fort incertaines.

Ancien cabinet dentaire

HUGGINS & BAKER

75, BOULEVARD GAMBETTA

NOUVELLEMENT RÉORGANISÉ

Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h.

Monsieur BOURGET

MÉCANICIEN-DENTISTE

Préviend le public qu'il continue, comme  
par le passé, à gérer son Cabinet lui-même

9, rue du Lycée.

A. WILCKEN

CHIRURGIEN-DENTISTE

DIPLOMÉ

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE

L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS

DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA

Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h.

69, BOULEVARD GAMBETTA

# MISÉ FÉRÉOL

XI

— Appelle ton père, dit-elle, il est au jardin. Tu me ramèneras Albine à dîner.  
Pierre n'eût même point l'idée de reculer. N'était-il pas guéri d'ailleurs ?  
Rémond était accouru à la voix de sa fille ; quelques minutes plus tard tous trois montaient en barque. Poussé par deux paires de rames, le canot filait vite, Claire s'amusait à laisser tremper dans l'eau le bout de ses doigts.  
— Si ta mère te voyait ! dit en riant le savonnier.  
On fut bientôt arrivé. Rémond fit accoster la barque. Les deux jeunes sautèrent sur la berge.  
— Je vais jusqu'à la ferme, dit le Marseillais, et je vais vous reprendre ici.  
Quoique petit, le jardin avait cette luxuriance des parterres méridionaux, les buissons de roses entremêlés aux massifs de magniols et d'orangers. Tout en marchant auprès de Claire, Pierre ne pouvait se défendre de certains rappels. Là, derrière cette haie, un soir sachant Albine seule, il l'avait épia. Que tout cela était loin !

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec l'Agence Havas.

Ils gravèrent un perron de quelques marches abrité sous un auvent tapissé de vignes. Claire s'élança dans le vestibule ; une jeune servante apparut.

— Ta maîtresse est là ?  
— Oui, dans sa chambre, mademoiselle.  
— Bon, entrez au salon, monsieur de Romaz ; nous vous rejoignons tout de suite.

Plongé dans cette demi-obscurité qu'on entretient en Camargue pour garder de la fraîcheur, la Bastide était un modeste parloir, reposé, discret, rehaussé de ce soin extrême qui semble de l'élégance. Une natte de jonc recouvrait le plancher. Le perse des rideaux, d'un ton vif, éveillait une note de gaieté dans cette simplicité. Pierre s'assit sur le divan.

En tout logis la femme se reflète dans les moindres détails. Albine avait marqué son empreinte dans cette pièce, à la fois modeste et pimpante ; il y avait là de sa grâce sérieuse, comme le délicat parfum d'une distinction innée. Devant la cheminée, un écran de fleurs habilement nuancées ; entre les deux fenêtres une petite bibliothèque d'acajou ; Pierre y reconnut quelques volumes offerts par lui ; sur la table, une corbeille à ouvrage brodée en grosse laine ; dans les angles des caisses d'arbustes. C'était bien l'image du bonheur ; un nid d'amants que l'on se plaît à parer. Si bronzé qu'il se crût, malgré lui, il sentit un âpre regret, mais il n'eût pas longtemps à songer.

— Très bien, monsieur de Romaz, dit Albine en entrant d'un air délibéré. Il paraît qu'il s'agit d'un complot. Vous vous êtes entendus

tous deux pour venir m'enlever. Oh ! soyez tranquille poursuivit-elle, à un geste d'embarras de Pierre, la cause est déjà gagnée. Cette tyrannique petite fille m'a prise par mon faible, en comblant mes pauvres. Après ça, que puis-je lui refuser ?

— Rien, pas même un verre de lait, riposta Claire en riant. Ma chère, je meurs de soif. Fais-nous servir dehors.

Un instant après, tous trois étaient assis sous la tonnelle, devant une table où la servante avait déposé un bol de crème et une assiette de fruits.

— Croiriez-vous, monsieur de Romaz, reprit la fillette en mordant dans une poire, que cette sauvage allègue un tas d'occupations pour s'enfourer ici ? Elle est très gentille sa Bastide, mais enfin, quand on la connaît, eh bien ! on n'a plus qu'à croiser les bras et à tenir ses pieds en place. Eh ! mon Dieu ! que la journée doit être longue !

— La journée n'est jamais longue quand on la remplit bien répliqua Albine.

— La remplir... Avec quoi ?

— Ce serait puéril à raconter, mais je t'assure que c'est le temps qui me manque, et non pas moi qui m'ennuie du temps.

— C'est étonnant. A la bonne heure, quand on a en tête l'œuvre de monsieur de Romaz. N'est-ce pas, Albine, que c'est beau ? Dis-le donc devant lui, toi qui le vantes si bien quand il n'est pas là.

Pierre et Albine se regardèrent avec un léger trouble.

De retour au château, Mme Rémond gron-

da très gracieusement la femme d'Honorat sur son parti pris de retraite, qui privait d'elle ses amis. Albine répondit d'un ton charmant de réserve et de gratitude. Là, Pierre devina mille choses qu'elle taisait. Tout en subissant une séparation nécessaire, elle se complaisait dans sa solitude ; là, du moins, elle pouvait penser à l'absent, le pleurer, comme avait dit Claire.

Le plan si traitement ourdi de maître Chavagnas tendait pourtant à se réaliser. Une gentille camaraderie s'était enfin établie entre Pierre et le joli million ; le père et la mère, ravis, envisageaient comme très prochain le dénouement de cette gracieuse idylle.

Un soir, Rémond et son hôte fumaient sur la terrasse. Tout à coup, le savonnier posa brusquement sa pipe et croisant résolument ses bras.

— Eh ! bien mon gaillard, demanda-t-il, la fin des fins, qu'est-ce que vous avez à me dire ?

— Moi ? rien, mon cher monsieur Rémond, si non que votre terrassé est le paradis de la Provence, attendu qu'il y fait une délicieuse fraîcheur.

Délicieuse fraîcheur, je vous l'accorde, Bon Et puis après ?

— Après ? je vous assure qu'on l'apprécie après une journée au Grand-Palun.

— je le conçois, Allons continuez.

— Que je continue ?

— Abordez plutôt.

(A suivre)

Jacques VINCENT

# MADemoiselle MONTE-CRISTO

PAR B. FLEMMING

(Traduit de l'anglais par CH.-BERNARD DEROSNE)

DEUXIÈME PARTIE

ALTESSE

XVII

Comme dans une glace, obscurément.

O'Donnell, silencieux, l'observait avec pitié, mépris et dégoût, de son œil sévère et impassible.

Il ne fit aucune tentative pour consoler ou calmer ce coupable terrifié ; la plus grande partie de ce qu'il y avait de doux et de tendre dans la nature était mort, de mort naturelle, il y avait des années déjà.

Il était là, rêveur et impitoyable, attendant que le calme succédât à l'orage.

Son attente ne fut pas trompée. Sir Richard Dangerfield avec encore assez d'énergie pour avoir honte à la fin de pleurer comme un enfant qu'on fouette.

— Je ne puis empêcher cela, O'Donnell, dit-il d'une voix plaintive. Si vous saviez ce par

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas de traité avec l'Agence Havas.

quoi j'ai passé depuis cette époque ; ce que j'ai souffert, ce que je souffre encore, vous auriez pitié de moi. Catherine Dangerfield est morte et j'ai vu son fantôme la nuit passée, comme je la reverrai encore plusieurs fois jusqu'à ce que je sois devenu fou ou descendu au tombeau.

— Nous avons un vieux proverbe dans notre pays, dit laconiquement O'Donnell, qui prétend qu'on a bientôt assez de la peine. Quant à moi, je ne crois pas, avec le vulgaire, aux apparitions ; mais c'est un point sur lequel il est inutile de débattre. Vous croyez avoir vu un spectre, la nuit dernière. Mais ne serait-il pas possible d'admettre, sir Richard, que Mlle Herncastle est somnambule, qu'elle est sortie de son lit sans en avoir conscience et, que c'est elle que vous avez aperçue sous le Chêne du Roi ?

Sir Richard hocha la tête.

— Non, dit-il, quelqu'un a déjà fait cette question à Mlle Herncastle... c'est le comte, je crois... et elle a répondu qu'elle n'a jamais eu d'accès de somnambulisme de sa vie, et qu'elle était rentrée dans sa chambre à dix heures et demie. Et, du reste, ce n'était pas Mlle Herncastle... il ne s'agissait pas, cette fois, d'une simple ressemblance... c'était bien Catherine Dangerfield...

Le capitaine O'Donnell haussa les épaules. Tout raisonnablement eût été vain.

Il tira sa montre. Il était six heures passées, et l'heure approchait où l'on se mettait à table à Scarswood pour dîner.

— Je ne resterai pas aujourd'hui pour dîner,

dit-il en se levant. Sir Richard, si vous voulez bien me le permettre, je garderai provisoirement cette photographie. Je ne sais comment me diriger à travers ce dédale, et la solution que vous proposez ne me satisfait pas. Au temps qu'elle vivait, Catherine Dangerfield ne passait peut-être pas pour jouir complètement de son bon sens, mais je ne saurais croire qu'elle soit restée assez sotte, après six ans de séjour au fond de sa tombe, pour s'amuser à courir pendant la nuit à travers le parc de Scarswood, dans l'unique dessein de tenir un vœu qu'elle a prononcé dans un moment d'émotion. Il m'est impossible de croire cela. Faut-il que je sonne pour que quelqu'un vienne me remplacer ?

Il sonna ; madame Bulter se présenta avec une servante, et le capitaine prit congé de sir Richard.

La famille était occupée à faire sa toilette du soir.

Il traversa la maison sans être vu ; les pelouses et les terrasses étaient également désertes ; il franchit donc les portes sans être arrêté par personne.

Il prit le chemin de la ville en réfléchissant profondément à ce qu'il venait d'apprendre. Que pouvait donc signifier ce mystère ?

C'était une énigme que le capitaine n'était pas en état de résoudre. Il marchait ainsi le front plissé, l'esprit perplexe, et, arrivé près de la ville, il ouvrit, en prenant à côté, la vieille porte du cimetière et y entra.

Il s'avança en lisant les inscriptions gravées sur les tombes jusqu'au moment où il eut

atteint l'endroit solitaire où avait été déposée six ans auparavant, sous les sapins agités par le vent, le corps de la fille adoptive de sir John Dangerfield.

Il s'arrêta.

La pierre grise qui surmontait la tombe était couverte de clématite, et, sur la tombe elle-même, poussaient de mauvaises herbes.

Il détourna les fleurs et lut cette inscription :

CATHERINE  
Morte à dix-huit ans  
RESURGAM

Que ce mot semblait prophétique, en le rapprochant des derniers événements ! c'était comme une menace de la morte !

Il resta là jusqu'à ce que le dernier rayon d'or se fut éteint à l'Occident et que tout l'espace qui l'entourait eût pris un aspect froid et gris.

Le vent frais du soir s'était levé, et il finit par prendre la résolution de s'en retourner.

Mais il n'avait pas fait cinq pas qu'il s'arrêta de nouveau. Puis, après cet instant d'arrêt, il passa dans une allée ombragée par les arbres qui la bordaient et s'y tint sans bouger.

Un homme et une femme étaient arrêtés à la porte, dérobés aux regards des passants par les ormes qui élèvent leurs têtes au-dessus d'elle.

Même à cette distance, le capitaine put reconnaître la femme ; il n'y avait pas à s'y tromper, c'était Mlle Herncastle.

(A suivre)

# MAISON LOUBEYRE

COIFFEUR-PARFUMEUR

Inventeur breveté S. G. D. G. — Patente en France, Angleterre, Belgique

CAHORS, Boulevard Gambetta, CAHORS

Premier Prix à toutes les Expositions  
Hors concours — Membre du Jury

Cette Maison se recommande par la nouvelle installation de son **Salon de Coiffure** (Hommes et Dames). Elle pratique l'antiseptie comme aucune maison de Paris ou de province ne le fait encore et elle ne craint, de ce chef, aucune concurrence. « **Tout pour l'hygiène** » telle est la devise de la Maison.

LOTION ANTISEPTIQUE DU D<sup>r</sup> GELIS

contre les Pellicules et la chute des Cheveux  
— Résultat garanti. Prix : 2 fr. 50 et 1 fr. 50. — Flacon n° 2 : 3 fr.

## Bibliographie

### LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Racine, Paris, 7<sup>e</sup> — Sommaire du 4 Juin 1903.

V<sup>o</sup>e Nacla : Courrier du dimanche. — Camille Flammarion : L'Etoile du soir. — Paul Lacour : Un roman du premier Consul (suite). — Jules Mary : La faute du docteur Madelot (suite). — Adolphe Brisson : Florise Bonheur (suite). —

Charles Mérouvel : Le fils de Rose (suite). — Xavier de Montepin : La Demoiselle de Compagnie (suite). — Variétés. — Petite correspondance.

LE MONDE ILLUSTRÉ, 13, quai Voltaire Paris, Sommaire du numéro 2410 du 6 Juin 1903.

Envoi gratis d'un numéro spécimen contre toute demande affranchie.

M. Rostand à l'Académie française : Le nouvel académicien prononce son discours de réception. — Dunkerque : La Fête de N.-D. des Dunes. — La statue. — Bénédiction sur la place Jean-Bart. — La procession.

Amsterdam : inauguration du nouveau Palais de la Bourse par la Reine.

Conflit franco-marocain : en face de Figuig. — Inspection de la légion étrangère au delà de Duvyrier. — Le Général O'Connor. — Avant-poste de Goumiers. — Les sahis près de Beni Ounif. — Campagne de Somaliland : Fin d'une journée de marche.

Fêtes de Roubaix : Le Nouvel hôpital. — Char de la Fraternité. — Char du Dauphin. — Char de la Parfumerie du Congo. — Mlle Flore Barlois, Reine des Reines. — Acteurs de l'ancien Théâtre Roian. — Char de la France.

Le lait pur et sain : L'établissement dans l'île de la loge. — Le Docteur Château. — Pavillon de la Direction. — Puits de la machine élévatoire. — Pavillon de la Turbine. — Les moteurs.

— L'appareil à traire. — Lavage et bouchage. — Beaux-Arts. — Les Salons de 1903 : « Bourg-

maître », par C. Simon. — Revue de Betheny (21 septembre 1901), Tableau de M. Rosen, commandé par l'Empereur de Russie.

Les gorges de l'Ardèche : De Vallon à Pont-d'Arc. — Le Pont d'Arc. — Frotte dans la culée du Pont. — Gouffre de l'Ardèche. — Actualité Théâtrales.

Les Médailles d'honneur : M. Gabriel Ferrier. — M. Annaux.

Le collège d'Eton incendié. — Masson, gagnant de la catégorie des voiturettes dans la course de Paris-Madrid.

Échecs par M. D. Janowski. — Roman illustré : *La Protée pour l'Ombre*, par M. Gérard de Beaugard.

Le numéro 50 centimes

LA NATURE. Revue des sciences et de leurs applications aux Arts et à l'Industrie, Journal hebdomadaire et illustré, HENRI DE PARVILLE, rédacteur en chef, (Masson et Cie, éditeurs 120, boulevard Saint-Germain, Paris. — Sommaire du n° 1567, du 6 Juin 1903.

Mesureur électrique de couple, de la puissance et du travail mécaniques, par J. Laffargue. — La traction électrique sur le chemin de fer de l'Arberg, par R. B. — Déplacement du soleil dans l'espace, par Joseph Vinot. — Le Bananiers dans la Guinée française, par Albert Maumené. — Couleur des fleurs de France, par Victor de Glèves. — La toilette chez les bêtes, par Henri Coupin. — Le procédé du patio au Mexique, par L. de Launay. — Le tirage mécanique des colis, postaux à la gare d'Orléans, par Daniel Bellet. — Les constructions de la marine française. — Chronique. — Académie des sciences ; séance du 2 Juin 1903. — La force des insectes, par Fr. de Zeltner.

Ce numéro contient 10 gravures et le bulletin météorologique de la semaine.

ALCOOL DE RICQLES PRODUIT HYGIÉNIQUE  
Menthe de RICQLES Indispensable  
ALCOOL DE RICQLES 65 Ans de Succès  
Menthe de RICQLES HORS CONCOURS  
PARIS 1900

## VOYAGES D'EXCURSIONS

AUX

### Plages de la Bretagne

Tarif G. V. N° 5 (Orléans)

Du 1<sup>er</sup> Mai au 31 Octobre, il est délivré des billets de voyage d'excursion aux Plages de Bretagne, à prix réduits, et comportant les parcours ci-après :

Le Croisic, Guérande, Saint-Nazaire, Savenay, Questembert, Ploërmel, Vannes, Auray, Pontivy, Quiberon, Le Palais (Belle-Ile-en-Mer), Lorient, Quimperlé, Rosperden, Concarneau, Quimper, Douarnenez, Pout-l'Abbé, Châteaulin.

Durée : 50 jours

Prix des billets (aller et retour) : 1<sup>re</sup> Classe 45 fr. — 2<sup>e</sup> Classe 36 fr.

Ces billets comportent la faculté d'arrêter à tous les points des parcours, tant à l'aller qu'au retour.

La durée de validité peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de dix jours, moyennant paiement, avant l'expiration de la durée primitive ou prolongée, d'un supplément de 10 0/0 du prix des billets.

En outre, il est délivré des billets réduits de 40 0/0, sous condition d'un parcours de 50 kilomètres par billet entre un point quelconque du réseau d'Orléans et un point quelconque de voyage d'excursion.

Le propriétaire gérant : A. COUÉSLANT.